

# TEMES

## Les membres de l'École française d'Athènes. Une élite universitaire au service de l'État (XIXe-XXe siècle)

*Catherine Valenti*

UNIVERSITE DE PROVENCE (AIX-MARSEILLE I)

**L**a création de l'École française d'Athènes, en 1846, est l'aboutissement d'un double processus: d'une part, la redécouverte concrète de l'Antiquité gréco-latine, grâce à la mise au jour de ses vestiges à partir du XVIIIe siècle;<sup>1</sup> d'autre part, l'éclosion du mouvement des nationalités dans l'Europe du XIXe siècle, et en particulier le combat des Grecs insurgés contre l'Empire ottoman, combat dans lequel la France a été partie prenante aux côtés des Hellènes insurgés.<sup>2</sup> Une quinzaine d'années après l'indépendance du royaume grec, il n'est donc pas étonnant que, pour institutionnaliser sa présence en Grèce, la France choisisse la forme d'une école spécialisée dans l'étude de l'Antiquité grecque.

---

<sup>1</sup> Cf. Chantal GRELL, *Le dix-huitième siècle et l'Antiquité en France 1680-1789*, Oxford, Voltaire Foundation, 1995, passim.

<sup>2</sup> Georges CASTELLAN, *Histoire des Balkans XIVe-XXe siècles*, Paris, Fayard, 1991, p. 260.

Création largement politique, l'École française d'Athènes va former des générations de jeunes savants qui ne se contentent pas d'étudier l'Antiquité, mais servent aussi, à leur manière, l'État français: lors de leur séjour en Grèce, ils participent à la «stratégie méditerranéenne» de la France en Méditerranée orientale, contribuant à diffuser l'influence de la France dans cette région du monde. A leur retour en France, les «Athéniens» —c'est ainsi que l'on appelle les membres de l'École— s'agrègent pour la plupart au corps des professeurs d'université. Dans les années 1870-1880, ils sont même partie prenante dans la rénovation des facultés françaises. Enfin certains d'entre eux terminent leur carrière dans la haute administration de l'Instruction publique, où ils contribuent à la modernisation de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement supérieur.

Autour de la question du service de l'État, il s'agira de montrer d'abord comment les exigences qui président au recrutement des membres de l'École permettent d'affirmer que les «Athéniens» constituent bien une élite universitaire. Cette élite n'est pas à proprement parler d'une élite «méditerranéenne». Cela tient sans doute à une particularité française, qui est la très forte centralisation du pays: si les «Athéniens» sont originaires des différentes régions françaises, tous ou presque ont fait leurs études à Paris avant de partir pour la Grèce, et tous aspirent à leur retour à obtenir un poste dans la capitale.<sup>3</sup> «Méditerranéens», ils ne le sont donc que par l'objet de leur étude, la Grèce antique.

Dans un second temps, on examinera de quelle façon les «Athéniens» contribuent, lors de leur séjour en Grèce, à propager l'influence française, avant de terminer par l'étude des carrières des anciens membres de l'École, qui comportent au moins l'une de ces deux étapes majeures: la nomination dans une chaire universitaire —parisienne de préférence— et la fin de carrière comme hauts fonctionnaires de l'Instruction publique puis de l'Éducation nationale.

---

<sup>3</sup> Cf. «Les membres de l'École française d'Athènes: étude d'une élite universitaire (1846-1992)», *Bulletin de Correspondance hellénique*, n° 120-121 (1996), p. 157-172.

## Les «Athéniens»: constitution d'une élite universitaire

L'École française d'Athènes a été créée le 11 septembre 1846. L'ordonnance de fondation émane d'Hippolyte-Narcisse de Salvandy, «Grand-Maître de l'Université», c'est-à-dire ministre de l'Instruction publique. L'ordonnance est signée par Louis-Philippe, roi des Français, et met en place une «*école française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques à Athènes*».<sup>4</sup>

Le prestige dont jouit très vite l'École d'Athènes tient en grande partie au caractère élitiste de son recrutement. L'ordonnance de fondation de septembre 1846 prévoit en effet que les futurs membres seront recrutés parmi les «*élèves de l'École normale supérieure, reçus agrégés des classes d'humanités, d'histoire ou de philosophie*».<sup>5</sup> Arrêtons-nous un moment sur cette double exigence quant à l'origine universitaire des membres: ils doivent être, à la fois, normaliens et agrégés. C'est placer le recrutement, dès le départ, sous le signe de l'élitisme, car très peu d'étudiants français, au milieu du XIXe siècle, peuvent répondre à ce double critère.

Créée par la Convention en 1794, l'École normale supérieure n'ouvre véritablement ses portes qu'en 1809, et devient en 1813 l'organe de recrutement privilégié des professeurs du second degré.<sup>6</sup> Jusqu'à la fin des années 1870 en effet, l'enseignement supérieur français n'assure que peu, voire pas du tout, la formation des futurs professeurs. Sauf à Paris, où la Sorbonne joue déjà un rôle important, en relation d'ailleurs avec l'École normale supérieure, les facultés des lettres et des sciences ne sont en réalité que des annexes des lycées. On peut dire qu'avant 1877, l'étudiant n'existe pas, pas plus en lettres qu'en sciences.<sup>7</sup>

Au milieu du XIXe siècle, seule l'École normale supérieure prépare à l'agrégation. ENS et agrégation ont été rétablies ensemble par le décret napoléonien du 17 mars 1808, fondateur de l'«Université» française.<sup>8</sup> Dès

---

<sup>4</sup> Ordonnance de fondation, 11 septembre 1846, article premier (AN, F/17/13596, dossier «École d'Athènes. Nominations 1846-1869»).

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> André CHERVEL, *Histoire de l'agrégation*, Paris, Kimé, 1993, p. 58-59.

<sup>7</sup> Antoine PROST, *L'enseignement en France 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, p. 223.

<sup>8</sup> Jacques VERGER (dir.), *Histoire des universités en France*, Paris, Bibliothèque historique Privat, 1986, p. 277.

le début des années 1830, les promotions de normaliens deviennent la principale base de recrutement des agrégés. En théorie, le concours reste ouvert aux non normaliens, en particulier aux enseignants en exercice; mais ceux-ci doivent alors se rendre dans la capitale et affronter leurs jeunes concurrents normaliens dans des conditions d'infériorité qui s'aggravent tout au long du déroulement des épreuves.

C'est la Monarchie de Juillet qui installe l'École normale supérieure dans ses locaux actuels de la rue d'Ulm, en novembre 1847; c'est toujours sous le règne de Louis-Philippe que le concours de l'agrégation prend véritablement son essor et commence à occuper une place prépondérante dans le système universitaire français. Sous l'impulsion de Guizot, l'agrégation n'est plus uniquement la voie unique de recrutement des professeurs de lycées. Cet aspect purement fonctionnel du concours se double d'un projet beaucoup plus ambitieux: dans une France dépourvue de facultés, le concours d'agrégation est désigné comme le haut lieu de la formation des professeurs de l'enseignement supérieur.

École normale de la rue d'Ulm, agrégation, École française d'Athènes: les trois «institutions» gagnent en importance sensiblement à la même époque, et semblent s'éclairer l'une l'autre de leur prestige croissant. Assurer à l'École française d'Athènes un recrutement exclusif d'agrégés issus de l'École de la rue d'Ulm, c'est en faire implicitement un établissement élitiste au sens strict du terme, en choisissant les meilleurs parmi les meilleurs. La nouvelle école installée à Athènes s'affirme donc, dès 1846, comme un établissement d'enseignement supérieur où les plus doués des normaliens littéraires viendront parachever un parcours scolaire et universitaire exemplaire.

Le privilège normalien disparaît en théorie en 1850, lors de la refonte des statuts de l'École. Le nouveau décret précise alors que l'École française d'Athènes sera formée à la fois «*d'agrégés sortis de l'École normale supérieure et d'agrégés pris en dehors de cette École*».<sup>9</sup> Dans les faits cependant, on ne dénombre, entre 1850 et 1891, qu'un seul «Athénien» non normalien.<sup>10</sup> La principale raison est à chercher dans le maintien de

---

<sup>9</sup> Décret du 7 août 1850, article premier (AN, F/17/13596, dossier «École d'Athènes. Nominations 1846-1869»).

<sup>10</sup> «Les membres de l'École française...», p. 161.

l'exigence de l'agrégation et dans les liens consubstantiels qui semblent exister entre ce concours d'une part et l'École normale supérieure de la rue d'Ulm d'autre part: comme on l'a vu, seuls les normaliens bénéficient d'une solide préparation aux différents concours d'agrégation.

Toutefois le décret du 26 novembre 1874 supprime en partie le privilège des agrégés, stipulant qu'à défaut de l'agrégation, seront admis aussi les candidats titulaires d'un doctorat ès lettres.<sup>11</sup> En 1891, le nouveau directeur Théophile Homolle est le premier à mettre la pratique en accord avec les textes, suivi dans cette voie par ses successeurs immédiats. A partir de 1891 et jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale, les non normaliens entrent ainsi à leur tour à l'École française d'Athènes, sinon en masse, du moins en nombre significatif. C'est même pendant cette période qu'ils sont le plus présents à Athènes: ils représentent plus de 45% des membres recrutés entre 1891 et 1923; entre ces deux dates, vingt-trois «Athéniens» sur cinquante-un ne sont pas d'anciens élèves de l'École de la rue d'Ulm. Dès le début des années 1920 toutefois, et jusqu'à la fin des années 1960, c'est le recrutement normalien qui domine à nouveau.<sup>12</sup> Aujourd'hui encore, la majorité des membres de l'École d'Athènes est issue de l'École supérieure de la rue d'Ulm.

Ce schéma d'une «école de perfectionnement» réservée aux jeunes normaliens les plus doués renvoie à un autre modèle, celui de l'École des Mines; au XIXe siècle en effet, «*le Corps des Mines se recrutait uniquement parmi les premiers de Polytechnique*»,<sup>13</sup> au terme d'un écrémage qui ne conservait que l'élite de l'élite. L'École française d'Athènes a-t-elle été pour l'École normale supérieure ce que fut le Corps des Mines pour l'École polytechnique? On retrouve dans les deux cas la même démarche élitiste, au sens propre du terme —seuls les meilleurs sont retenus—, mais on peut noter une différence de taille, du moins en ce qui concerne l'École d'Athènes des premières années. Si les jeunes Polytechniciens qui intègrent le Corps des Mines sont choisis pour leurs compétences techniques et leur

---

<sup>11</sup> Décret du 26 novembre 1874, article premier (AN, F/17/4105, dossier «Instituts et travaux étrangers et grecs 1871-1900»).

<sup>12</sup> «Les membres de l'École française...», p. 161-162.

<sup>13</sup> André THEPOT, *Les ingénieurs des Mines du XIXe siècle. Histoire d'un corps technique d'État*, tome 1: 1810-1914, Paris, éd ESKA/IDHI, 1998, p. 17.

savoir scientifique, il n'en est pas de même des premiers «Athéniens»: leurs mérites purement universitaires sont plus importants que leur éventuelle compétence dans le domaine de l'archéologie. Deux raisons rendent compte de cet état de fait: d'une part, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologie en tant que science n'en est qu'à ses balbutiements; d'autre part, en 1846, la recherche archéologique n'a pas encore sa place à l'École française d'Athènes. Les «Athéniens» des premières promotions sont de très bons élèves, mais ils ne sont pas des techniciens, et encore moins des savants. Leur première tâche sera de promouvoir en Grèce l'influence française.

### **Une élite au service de l'influence française**

Les membres des premières promotions sont nommés directement par le ministre de l'Instruction publique, sur dossier et sans examen préalable de leurs connaissances —c'est seulement en 1850 qu'un concours d'entrée est instauré. En 1846, les instructions concernant le séjour en Grèce des «Athéniens» sont précisées dans une lettre-circulaire adressée par le ministre à chacun des nouveaux membres de l'École; elles mettent l'accent sur le «devoir de réserve» que se doivent d'observer les jeunes gens, en tant que fonctionnaires français en poste à l'étranger: «[...] *La mission nouvelle que je vous ai confiée impose un devoir pour l'accomplissement duquel je compte sur votre dévouement. Le premier de ces devoirs est le respect des institutions et des mœurs du pays que vous allez habiter. C'est à cette condition seulement que le succès vous est possible. Vous devez y faire aimer et respecter le nom de la France par la modestie de votre caractère, par votre zèle pour la science, par le culte éclairé de l'Antiquité classique. Vous vous concilierez l'estime et la confiance des habitants en vous montrant empressés à communiquer sans faste l'instruction que vous avez reçue dans les écoles de la France et à profiter sans relâche de tous les enseignements que peut vous offrir le séjour de la Grèce [...].*»<sup>14</sup> Les membres de la nouvelle École d'Athènes sont donc, avant tout, des représentants de la France. L'étude de l'Antiquité

---

<sup>14</sup> Projet de lettre du ministre de l'Instruction publique aux membres de la nouvelle École d'Athènes, octobre 1846, AN, F/17/13596, dossier «École d'Athènes. Nominations 1846-1869».

classique apparaît comme un moyen plus que comme une fin en soi: par le biais des études antiques, par l'intérêt affiché pour le pays dans lequel ils vont passer au moins deux années, les «Athéniens» devront contribuer à accroître en Grèce l'influence française.

Le 24 décembre 1846, la première promotion de l'École d'Athènes est officiellement constituée. Elle se compose de sept membres qui débarquent à Athènes au mois de mars 1847 e compagnie du directeur et d'un secrétaire-interprète. La communauté française d'Athènes encadre immédiatement les nouveaux arrivants. Le mal du pays s'en trouve sans doute atténué, mais pas l'ambiguïté de la position de l'École, comme le reconnaît Emmanuel Roux, l'un des membres de la première promotion, même si selon lui la nouvelle institution n'est pas l'un des avatars du parti français: «[...] *Nous sommes tout occupés de nos aménagements et de nos visites aux autorités françaises, qui nous ont accueillis et pilotés, conduits même partout, avec un empressement touchant. Il est bon de se tenir serrés entre les partis de la Russie et de l'Angleterre et de la France, tout en se faisant une position indépendante de toutes les factions. Nous sommes forcément un camp, mais un camp de lettrés [...].*»<sup>15</sup> Roux se positionne en dehors des partis mais reconnaît néanmoins qu'il appartient à un camp.

Seul élément concret du programme de travail fixé par l'ordonnance de fondation, l'enseignement du français se met rapidement en place. Ces cours sont dispensés gratuitement par les membres de l'École à de jeunes étudiants grecs et rencontrent un succès certain: la maison Ghennadios, où l'école est installée, accueille en décembre 1847 jusqu'à deux cent quarante-sept auditeurs. Tous d'ailleurs ne sont pas étudiants: assistent également aux séances des avocats, des médecins, des employés du gouvernement, et des prêtres de l'Église orthodoxe grecque.<sup>16</sup> La finalité des cours est avant tout une diffusion accrue de l'influence française, comme le souligne Emmanuel Roux: «*Maintenant la Grèce studieuse, mais pauvre, demande des maîtres qui lui donnent leur enseignement et ne le lui vendent pas. Quelle*

---

<sup>15</sup> C'est nous qui soulignons *Les débuts de l'École française d'Athènes. Correspondance d'Emmanuel Roux 1847-1849*, publié par Georges RADET, Bordeaux, Bibliothèque des Universités du Midi, 1898, fascicule I: «Lettre à son père», Athènes, 26 mars 1847, p. 11.

<sup>16</sup> Lettre du directeur de l'École française d'Athènes au ministre de l'Instruction publique, 9 décembre 1847, AN, F/17/4108, dossier «Bertrand-Beulé-Mézières».

*occasion de lui inculquer, avec notre langue et notre littérature, nos idées et nos sentiments! Déjà, le français l'emporte en Grèce même sur l'italien: ses progrès seront ceux de notre parti.»*<sup>17</sup>

Nommés eux aussi directement par le ministre de l'Instruction publique, les membres des trois promotions suivantes (29 septembre 1847, 19 décembre 1848 et 20 septembre 1849) découvrent à leur tour en arrivant à Athènes qu'ils ne sont guère plus que des pions sur l'échiquier politique mis en place par la France dans le Levant. A partir du 19 octobre 1847 en effet, les «Athéniens» sont dotés d'un costume «semi-diplomatique», car en dehors des cours de français gratuitement dispensés aux enfants de la bourgeoisie athénienne, les membres de l'École française d'Athènes doivent également exercer une fonction de représentation lors des soirées données par Piscatory (c'est le ministre de France à Athènes) dans les salons de la Légation française. Certains s'en accommodent, d'autres sont plus réticents, comme Emile Burnouf qui refuse catégoriquement, en octobre 1847, d'adopter comme ses camarades l'habit de cérémonie.<sup>18</sup>

Les «Athéniens» sont-ils véritablement, comme l'affirme Emmanuel Roux, de simples instruments entre les mains des diplomates? La réalité est sans doute plus complexe, car leur relation avec la Grèce n'est pas une relation à sens unique: s'ils donnent des cours de français aux rejetons de la bonne société athénienne, les membres de l'École reçoivent en retour, comme le prévoit l'ordonnance de fondation, un complément de formation grâce notamment à des voyages d'exploration.

C'est toutefois un élément extérieur, la rivalité franco-allemande, qui est à l'origine d'une réorientation des activités de l'École française d'Athènes. En 1874, alors même que l'Allemagne n'a pas encore d'institut archéologique à Athènes, les Allemands obtiennent du gouvernement grec une convention qui leur accorde pour dix ans l'exclusivité des fouilles archéologiques sur le site d'Olympie.<sup>19</sup> L'émoi est grand dans le camp

---

<sup>17</sup> *Correspondance d'Emmanuel Roux...*, «Lettre à son père», Athènes, 15 septembre 1847, p. 29.

<sup>18</sup> Georges RADET, *L'histoire et l'œuvre de l'École française d'Athènes*, Paris, éd. Fontemoing, 1901, p. 73.

<sup>19</sup> Lettre du directeur de l'École française d'Athènes au ministre de l'Instruction publique, 27 mai 1874, AN, F/17/4105, dossier «Instituts et travaux étrangers et grecs 1871-1900».



français, où l'on n'a jamais depuis trente ans songé à réclamer au gouvernement grec la signature d'une telle convention. Un an plus tard, en 1875, un nouveau directeur, Albert Dumont, lui-même ancien «Athénien», arrive à la tête de l'École. Il va la doter de deux outils véritablement scientifiques: une revue, le *Bulletin de Correspondance hellénique*, qui rendra compte des recherches et travaux des membres; et un Institut de Correspondance hellénique, destiné à centraliser à l'École toutes les découvertes archéologiques réalisées en Grèce et dans l'ensemble du Levant, et à créer autour de l'École française un réseau à la fois francophone et francophile.<sup>20</sup>

Cette réorientation de l'École française d'Athènes a une répercussion sensible sur la crédibilité scientifique de la France. Les Français entament à leur tour des démarches auprès du gouvernement grec pour obtenir la concession d'un site archéologique, celui de Delphes. Les pourparlers durent près d'une quinzaine d'années. Après une convention signée en avril 1891, les fouilles françaises de Delphes s'ouvrent enfin en 1892;<sup>21</sup> elles vont devenir pour longtemps la vitrine de la science française en Méditerranée orientale. C'est désormais grâce à leur activité purement archéologique que les «Athéniens» vont contribuer à diffuser l'influence française.

### **Les carrières «athéniennes»: facultés nouvelles et haute administration**

La réorientation scientifique de l'École française d'Athènes, dans les années 1870, est contemporaine de la profonde réforme des universités françaises. Dans cette réforme, les «Athéniens» vont être largement partie prenante, grâce à la compétence véritablement scientifique qu'ils sont en train d'acquérir sur les chantiers de fouilles de la Grèce.

A partir de la fin du Second Empire, on assiste en France à une remise en cause de l'enseignement supérieur, en particulier l'enseignement

---

<sup>20</sup> Lettre du directeur de l'École française d'Athènes au ministre de l'Instruction publique, 4 avril 1876, AN, F/17/13596, dossier «Institut de Correspondance hellénique».

<sup>21</sup> Sur le détail de la négociation, cf. Pierre AMANDRY, «Fouilles de Delphes et raisins de Corinthe: histoire d'une négociation», dans *La redécouverte de Delphes*, Athènes, École française d'Athènes, 1992.

de l'histoire.<sup>22</sup> Or c'est précisément l'Allemagne, le rival à la fois admiré et haï, qui va servir de modèle pour la réorganisation des universités françaises. Imiter l'Allemagne historique en effet, c'est d'abord imiter son enseignement supérieur; «*c'est rendre les Facultés des lettres semblables aux universités d'outre-Rhin, tordre le cou aux conférences mondaines, créer et fonder des séminaires où pédagogie et recherche sont associées; c'est aussi donner aux étudiants —devenus de vrais étudiants— les instruments de travail qui leur permettent d'acquérir méthodes et moyens d'apprendre*». <sup>23</sup> De telles ambitions ne sont réalisées qu'à partir de la deuxième moitié des années 1870, lorsque la République a été conquise par les Républicains.

Quand l'archéologie entre à l'Université, au milieu des années 1870, son enseignement échoit à un ancien membre de l'École française d'Athènes. Georges Perrot, premier titulaire de la chaire d'archéologie grecque à la Sorbonne, en 1876,<sup>24</sup> a séjourné à l'École entre 1855 et 1858. Il est tout à fait significatif qu'une chaire d'archéologie soit attribuée à un ancien «Athénien»: le séjour en Grèce lui confère un atout supplémentaire indiscutable par rapport aux camarades normaliens de sa promotion. Le suppléant puis successeur de Georges Perrot est Maxime Collignon, lui aussi ancien «Athénien» (promotion de 1873):<sup>25</sup> c'est pour Collignon qu'a été créée à Bordeaux, en 1876, une chaire d'antiquités grecques et latines, et ce avant même qu'il ait soutenu ses thèses. Sans le savoir, Perrot et Collignon inaugurent une longue lignée d'«Athéniens» qui, jusqu'à la fin du XXe siècle, se succèdent avec une remarquable constance dans la chaire d'archéologie grecque de la Faculté des lettres de Paris.<sup>26</sup> La province suit, plus lentement, le mouvement.

---

<sup>22</sup> Charles-Olivier CARBONELL, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 523.

<sup>23</sup> CARBONELL, *Histoire et historiens...*, p. 536.

<sup>24</sup> Philippe BRUNEAU, «L'archéologie grecque en Sorbonne de 1876 à 1914», dans Georges PERROT et Maxime COLLIGNON, *Études d'archéologie grecque*, présentées par Philippe BRUNEAU, Paris, Picard (Les classiques français de l'histoire de l'Art), 1992, p. 7.

<sup>25</sup> BRUNEAU, «L'archéologie grecque...», p. 15.

<sup>26</sup> BRUNEAU, «L'archéologie grecque...», p. 8.

Les «Athéniens» ne sont pas seulement les fers de lance des facultés françaises rénovées: ils sont également très présents dans la haute administration de l'Instruction publique. De ce point de vue, la figure de Charles Bayet est particulièrement intéressante. Comme beaucoup d'autres «Athéniens» avant ou après lui, il a été professeur dans l'enseignement supérieur avant d'intégrer la haute administration française. Né à Liège en 1849, Charles Bayet s'engage dans la guerre franco-prussienne de 1870 du côté de la France. Naturalisé français en septembre 1871, il gravit ensuite tous les échelons universitaires: après l'agrégation d'histoire en 1872, il passe plusieurs années à l'École française d'Athènes et à l'École française de Rome. D'abord chargé d'un cours complémentaire sur les antiquités chrétiennes à la Fac des lettres de Lyon, il est reçu docteur en lettres en 1879 et titularisé en 1881 comme professeur d'histoire et d'antiquités du Moyen Age. En 1886, il devient doyen de la Fac des lettres de Lyon, où il enseigne jusqu'en 1891. C'est cette année-là que commence sa carrière dans la haute administration: il est nommé recteur de l'Académie de Lille pendant cinq ans, puis, en 1896, devient directeur de l'enseignement primaire jusqu'en 1902, puis directeur de l'enseignement supérieur jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

Le «parcours-type» des «Athéniens» se poursuit dans la première moitié du XXe siècle, comme le montre l'exemple de Marcel Bouisset (1905-1986): normalien en 1925, membre de l'École française d'Athènes en 1929, Bouisset exerce pendant la Seconde Guerre mondiale les fonctions d'inspecteur d'Académie, d'abord dans l'Yonne (1941) puis dans le Calvados (1942), en Seine-maritime (1945) et enfin dans la Seine de 1951 à 1952. En 1951, il devient directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale (l'«Instruction publique» est devenue «Éducation nationale» en 1932), et occupe jusqu'à sa retraite en 1973 de hautes fonctions dans l'administration de l'Éducation nationale.

Si, depuis le XIXe siècle, les «Athéniens» sont bien représentés dans les hautes instances de l'Éducation nationale, en revanche ils se sont peu engagés en politique, comme si l'intérêt pour l'archéologie avait contribué à les détacher des événements politiques de leur époque. En ce sens, les membres de l'École française d'Athènes se démarquent du reste des normaliens dont ils constituent pourtant un sous-groupe. Tandis que, dès la

deuxième moitié du XIXe siècle, l'École normale supérieure est fortement politisée, les «Athéniens» apparaissent comme moins engagés dans le siècle. C'est l'Affaire Dreyfus qui, à la fin du XIXe siècle, a sans doute marqué l'apogée de leur engagement; acte de naissance des «intellectuels»,<sup>27</sup> l'«Affaire» a divisé et opposé les «Athéniens», comme elle a divisé et opposé l'ensemble des Français. Beaucoup de membres de l'École ont alors pris parti, mais sans militantisme véritable. Jules Girard (promotion de 1848), Alfred Mézières (promotion de 1849), Émile Gebhart (promotion de 1861), Louis Petit de Julleville (promotion de 1863) et Marcel Dubois (promotion de 1879) sont des antidreyfusards déclarés, qui adhèrent à la Ligue de la Patrie française créée en octobre 1898.<sup>28</sup>

Au même moment cependant c'est plutôt l'attitude opposée, le dreyfusisme, qui fait des adeptes parmi les intellectuels. Au quartier latin à Paris règne une «atmosphère dreyfusarde» particulièrement sensible dans les couloirs de l'ENS à travers l'engagement de son bibliothécaire Lucien Herr.<sup>29</sup> Plusieurs anciens membres de l'École d'Athènes sont alors des dreyfusards convaincus: Georges Perrot (promotion de 1855), Gustave Bloch et Maxime Collignon (promotion de 1873), Paul Girard (promotion de 1875), Jules Martha (promotion de 1876), Maurice Holleaux (promotion de 1882), Gustave Fougères (promotion de 1885) et Émile Bourguet (promotion de 1892) sont dans le camp des partisans de Dreyfus.

Un seul ancien «Athénien» s'est pleinement engagé dans le combat dreyfusiste: il s'agit de Salomon Reinach (promotion de 1879), dont le rôle, bien que méconnu, a été important;<sup>30</sup> l'activisme d'un Salomon Reinach ne reflète pas l'engagement d'un groupe. Les opinions politiques des «Athéniens», dans la mesure où il est possible de les connaître, reflètent des prises de position individuelles qui sont secondaires par rapport à la

---

<sup>27</sup> Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 4.

<sup>28</sup> La Ligue de la Patrie française rassemble des hommes modérés mais convaincus de la culpabilité de Dreyfus; cf. article «Ligue de la Patrie française», dans Gisèle et Serge BERSTEIN, *Dictionnaire historique de la France contemporaine*, Bruxelles, éd. Complexe, 1995, tome 1: 1870-1945, p. 489.

<sup>29</sup> Michel WINOCK, «Les deux France», *L'Histoire*, n° 173 (janvier 1994), p. 66.

<sup>30</sup> Hervé DUCHENE, «L'archéologue de l'Affaire», *L'Histoire*, n° 173 (janvier 1994), p. 42.

solidarité du groupe, solidarité qui se cristallise autour d'une passion commune: celle de l'Antiquité et des modalités de sa mise au jour par les fouilles archéologiques.

Sauf exception, les anciens «Athéniens» sont peu nombreux à exercer des responsabilités politiques. On peut citer le cas de Victor Bérard (promotion de 1887), qui, de 1920 à 1931, siège au Sénat où il représente la Gauche démocratique; il y préside successivement la Commission de l'enseignement et celle des Affaires étrangères. La Seconde Guerre mondiale voit s'illustrer quelques anciens membres de l'École d'Athènes dans les rangs de la Résistance. C'est le cas notamment d'Ezio Schulhof —promotion de 1904— inscrit très jeune au Parti socialiste, de Maurice Lacroix, de Pierre Guillon —promotion de 1933—, appelé, à la Libération, aux fonctions de maire de Poitiers; Guillon devient ensuite président du Conseil général de la Vienne, mais abandonne très vite la politique pour rejoindre la haute administration et devenir successivement recteur d'Académie, à Montpellier puis à Alger, et professeur de civilisation grecque à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence.

L'engagement politique des membres de l'École d'Athènes reste donc limité, et ne prend jamais la forme d'un engagement collectif. L'unité «athénienne» est à rechercher plutôt dans l'uniformité des carrières des anciens membres de l'École, qui passent tous ou presque par l'enseignement supérieur, et qui, pour beaucoup d'entre eux, intègrent la haute fonction publique.

Les membres de l'École française d'Athènes constituent bien une élite; ils sont même «l'élite de l'élite», pourrait-on dire, puisque choisis parmi les meilleurs membres de l'École normale supérieure qui est déjà un établissement d'élite. D'ailleurs, au moins jusqu'aux années 1960, l'École française d'Athènes constitue l'une des principales «voies royales» qui s'ouvrent aux plus brillants des normaliens.<sup>31</sup>

L'État français ne pouvait manquer d'utiliser cette élite universitaire qu'il avait contribué à former. Dès leur séjour à Athènes, les «Athéniens» sont tenus à une fonction de représentation; l'archéologie elle-même est

---

<sup>31</sup> Cf. Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988, passim.

moins une fin en soi qu'un moyen de promouvoir l'image de la France à travers les découvertes scientifiques des membres de l'École.

A leur retour en France, les «Athéniens» intègrent sans difficulté une chaire universitaire. Leur formation les rend en effet particulièrement compétents pour enseigner cette discipline nouvelle qu'est l'archéologie —qui de plus n'est pas enseignée dans le secondaire. Aussi plus de 90% des carrières «athéniennes» passent-elles par l'enseignement supérieur. Quant à la haute administration, en particulier la haute administration de l'Instruction publique, elle est un débouché presque «naturel» pour ces hommes qui ont connu toutes les étapes d'un cursus honorum qui les a menés de l'École normale supérieure au professorat universitaire.

La politique en revanche ne prend souvent pour les «Athéniens» que la forme d'un détour, et nombreux sont ceux qui en reviennent ensuite à leurs premières amours: l'enseignement universitaire ou la haute administration de l'Éducation nationale. Leur intérêt pour le passé antique, pour l'archéologie, en fait des érudits au sens propre, peu aptes à l'engagement politique.